



*Une chèvre, une région.*  
**LA POITEVINE**  
**LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.**



*Salon de l'Agriculture 2012*

*Remise du trophée des jeunes exploitants agricoles travaillant en race locale par Ségolène ROYAL  
à Pauline LANOUE et Paul Emile PEREZ éleveur de Poitevine à Clion (17)*

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

**N°78 MAI 2012**

***Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :***





## Sommaire

Vie de l'association.....	2
➤ Compte-rendu du CA de l'ADDCP du 17 avril 2012.....	2
➤ Assemblée générale de Capgenes.....	3
Volet technique.....	4
➤ Aidez l'ADDCP à réunir des références sur la croissance des chevrettes. ....	4
➤ Résultats du contrôle laitier 2011 et Aide au Contrôle laitier 2012 .....	5
➤ L'insémination artificielle pour les chèvres poitevines.....	5
➤ Evolution du répertoire .....	6
➤ La tournée 2012.....	7
Volet commercialisation.....	7
➤ Nouveau décret concernant l'étiquetage « sans OGM ».....	7
➤ ETUDE VARAPE – Valorisation des Race à Petits Effectifs .....	8
Volet communication .....	8
➤ La chèvre poitevine à l'honneur.....	8
➤ La poitevine en présentation .....	9
➤ La plaquette de l'association .....	9
➤ Manifestations à venir .....	9
➤ Concours fromagers.....	10
➤ Revue de presse .....	10
Animaux, matériel et stage – Les petites annonces.....	12

## Vie de l'association

### ➤ **Compte-rendu du CA de l'ADDCP du 17 avril 2012**

Présents : Auneau Marie-Claude, Brice Michel, Chébrou Emmanuelle, Massé Philippe, Riga Paul, Sauze Jean-Christophe, Vautier François, Vinatier-Roche Clément

Excusés : Biteau Benoit, Boissard Karine, Danchin Coralie, Boué Pascal, Martin Pierre, Perez Paul-Emile, Schmit Mireille.

#### ✓ **Dépot de la marque :**

- Règlement

François Vautier nous rend compte du retour d'enquête qu'il a réalisé auprès de 25 éleveurs en race pure (sur 31 potentiels) intéressés par notre démarche de création d'une marque collective : la grande majorité d'entre eux remplissent les conditions prévues au cahier des charges de notre charte. Néanmoins certains points non conformes ont été reprecisés et revus dans la charte (après débat) puis soumis à un vote à main levée des membres du conseil d'administration présents.

Les points modifiés dans la charte et adoptés pour application :



- conduite d'un troupeau de 250 chèvres en moyenne sur l'année au maximum et 30 000 L de lait par an maximum transformés par UMO (en remplacement des 50 chèvres maxi par UMO).

- 350 kg maximum d'aliments concentrés par chèvre et par an

- utilisation du lactosérum ou levain comme ferment naturel et de présure naturelle

Afin que le coût de la cotisation ne soit pas trop élevée pour les éleveurs, il est proposé de réfléchir à une base forfaitaire commune à tous les adhérents à notre marque et d'un paiement à la demande pour des services complémentaires : par exemple la fourniture de certains supports de communication comme les plaquettes de l'ADDCP.

- Les étapes du dépôt de notre marque collective par l'ADDCP :

1- Dépôt de la marque auprès de l'INPI pour un coût de 266 €, catégorie « classe alimentaire 29 » comprenant les produits laitiers, viande, poisson.

2- Dépôt du règlement d'inscription à la marque d'un coût de 26 €

Le règlement d'inscription, différent de la charte, présenté par François a été validé à l'unanimité par le conseil d'administration. A noter aussi que la création d'une commission « marque » est envisagée.

✓ **Le point financier :**

- Les subventions demandées seront certainement versées par le CG 79 et le CG 17. Le reste est à confirmer notamment pour le CG 85, la région Poitou-Charentes.

- Paul Riga nous confirme le montant accordé pour le PITE : 12 000 € avec 4 000 € consacrés à l'investissement (communication) et 8 000 € pour financer les visites d'élevage (50 %) et le soutien au contrôle laitier (50%).

- détail de certaines dépenses prévues : plaquette 1 500 €, 20 tabliers pour les marchés 376,5 €, visites d'habilitation à la marque 350 €, présentation de la marque au public 140 €.

✓ **Points divers :**

- Stagiaire de Bordeaux Sciences Agro : Ségolène Groelly a été missionnée 3 mois, de mai à août, avec pour objectif principal d'améliorer la base de données (saisie, fiche carrière, n° 11 chiffres...).

- Fête de la biodiversité à Luçon-Pétre (85) : du 27 au 28 octobre 2012.

- Nouvelles plaquettes : le conseil d'administration maintient la présentation et les illustrations tout en réactualisant les informations des deux plaquettes (historique, création de la marque...).

- Déplacement de notre animateur prévu en 2012 : le budget qui sera d'environ 4000 € est en baisse c'est pourquoi les visites se concentreront sur la région Est cette année.

Michel Brice – secrétaire

---

➤ **Assemblée générale de Capgenes**

L'Assemblée Générale s'est tenue le mercredi 25 avril 2012 à Albi.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont Fanny THUAULT, animatrice de la chèvre pyrénéenne et Mireille SCHMIDT, membre du bureau de l'ADDCP et éleveuse de chèvres poitevines en Haute-Vienne. Depuis 2010, nos associations sont membres de CAPGENES. Et c'était l'occasion de mieux connaître les activités de l'organisme de sélection caprin.

François PERRIN, président de CAPGENES, a remercié les petites races d'être présentes et a rappelé son intérêt et son soutien à notre égard.



L'AG s'est clôturée par la visite de l'élevage de Jean François ESTEVENY.

## Volet technique

- **Aidez l'ADDCP à réunir des références sur la croissance des chevrettes poitevines.**

Réussir l'élevage des chevrettes est indispensable pour obtenir de bonnes chèvres laitières.

La chevrerie poitevine est moins précoce que l'Alpine ou la Saanen. Il est généralement conseillé de mettre les chevrettes à la reproduction en deuxième année à 20 mois, de manière à obtenir des chèvres avec du gabarit. Ce qui aura un impact direct sur la capacité d'ingestion et la production laitière. Cela permet aussi de les mettre plus jeunes au pâturage et de les préparer au parasitisme et à l'alimentation qu'elles auront à valoriser adulte.

Cependant, les habitudes et la contrainte économique notamment lors de l'installation, encouragent souvent les éleveurs à faire saillir les chevrettes dès la première année à 8 mois. Pourtant, si les chevrettes n'ont pas atteint un poids suffisant, la gestation risque de casser leur développement. On dit par exemple que dans le cas des chèvres Alpines, un manque de poids de 3kg à la reproduction induit une perte de 40 à 60 litres par lactation durant toute la carrière de l'animal.

Mais chaque race est différente, et concernant la poitevine nous ne connaissons pas suffisamment la courbe de croissance pour faire des recommandations de poids. Faute de quoi, je recommande la saillie à 50% du poids adulte, quitte à retarder la mise à la reproduction et écourter la première lactation.

Lors des visites d'élevage, j'ai constaté que certains chevreries expérimentés arrivaient à élever leurs chevrettes sur un an, sans incidence sur le gabarit ultérieur et sur les lactations.

Il serait intéressant pour l'association d'accumuler des références sur l'élevage des chevrettes dans les différents systèmes, notamment pour aider les jeunes qui s'installent.

Les éleveurs trouveront avec cette lettre une feuille de pesée avec un questionnaire sur l'alimentation des chevrettes.

Vous pouvez aussi utiliser le fichier Excel suivant pour enregistrer et tracer vos courbes de croissance : [http://www.chevre-poitevine.org/?attachment\\_id=1024](http://www.chevre-poitevine.org/?attachment_id=1024)



(photo Institut Elevage)

Pour peser vos chevrettes, il existe plusieurs méthodes :

Vous pouvez utiliser un peson avec une corde ou un arceau, ou plus simplement vous vous pesez avec la chevrerie sur un pèse-personne précis.

Date de pesée : naissance, 2 mois, 4 mois, 7 mois



Merci pour vos retours

➤ **Résultats du contrôle laitier 2011 et Aide au Contrôle laitier 2012**

Depuis 2009, une aide est versée aux éleveurs qui inscrivent des chèvres poitevines de race pure au contrôle laitier. En échange, les éleveurs communiquent à l'association les résultats de ces contrôles et l'ADDCCP peut ainsi suivre l'évolution des performances et éditer des références sur la race.

En 2011, 20 élevages étaient inscrits au contrôle laitier. 835 animaux de race pure recensés dans le répertoire ont bénéficié d'une aide de l'ADDCCP de 4,8 €/ chèvre.

		<b>1ères lactations</b>	<b>2èmes lactations et +</b>
<b>Nombre de lactations</b>		127	421
<b>Durée</b>	<i>jours</i>	257	275
<b>Productions laitière</b>	<i>kg</i>	387	611
<b>Matière Protéique</b>	<i>kg</i>	12,1	18,6
<b>Taux Protéique</b>	<i>g/kg</i>	31,0	30,4
<b>Matière Grasse</b>	<i>kg</i>	14,9	21,6
<b>Taux Butyreux</b>	<i>g/kg</i>	38,4	35,3

**Résultats 2011 non définitifs communiqués par l'institut de l'élevage.**

Suite au changement du système informatique intervenu début 2012, les qualifications des lactations n'étant pas disponibles, seules les lactations très courtes (<75 jours) ou ayant un intervalle mise-bas - 1er contrôle trop grand (>80 jours) ont été écartées.

Ce qui explique également qu'on ne retrouve pas les 835 animaux contrôlés en 2011.

Les comparaisons avec les années antérieures doivent tenir compte de cette différence dans le choix des données.

Les résultats nationaux sont également visibles sur le site internet et sur la plaquette de l'association.

En 2012, cette subvention de la DRAFF devrait être reconduite. L'aide à la chèvre dépendra du nombre d'animaux inscrits qui devrait être en augmentation.

Les statistiques nationales sont visibles sur le site internet et sur la plaquette de l'association.

La convention 2012 est disponible sur le site à cette adresse :

<http://www.chevre-poitevine.org/contrôle-laitier/>

Vous pouvez aussi contacter l'ADDCCP pour tous renseignements.

➤ **L'insémination artificielle pour les chèvres poitevines**

Le nouveau catalogue des boucs d'IA est disponible sur le site.

Eragon, qui est entré en 2011 a permis la production de 225 semences.

Actuellement, il y a 22 boucs disponibles à l'IA avec 3220 semences.

En 2011, 72 doses ont été utilisées.

Pour les éleveurs de chèvres poitevines, l'insémination artificielle peut être intéressante pour plusieurs raisons :



Au niveau sanitaire, les boucs d'IA sont strictement contrôlés et elle permet de limiter l'achat de mâles qui pourraient introduire des maladies dans le troupeau,

Au niveau génétique, elle permet aux éleveurs d'accéder à une qualité génétique et une variabilité limitant la consanguinité.

Pour l'association, elle permet également de conserver du patrimoine génétique qui pourrait être utile demain.

Comment pratiquer des inséminations artificielles ?

Pour pratiquer des inséminations artificielles, vous devez entrer en contact avec la coopérative d'insémination de votre secteur. La liste est sur le site internet de CAPGENES : <http://www.capgenes.com/spip.php?rubrique6>

Cependant, l'inséminateur ne se déplacera que pour un nombre minimum d'IA.

Le coût varie en fonction du nombre d'IA réalisées et des frais de déplacement. En général à partir de 10 IA, le prix est d'environ 30€/IA. Le taux de réussite varie entre 60 et 80%.

Pour pouvoir pratiquer des inséminations artificielles, il est nécessaire de provoquer les chaleurs d'un lot de chèvres à inséminer à un instant précis ; date du rendez-vous avec l'inséminateur artificiel. Cette synchronisation des chaleurs est généralement réalisée à l'aide d'un traitement hormonal (pose d'éponge vaginale et injection à réaliser soi-même).

En agriculture biologique, ces traitements sont interdits. Les éleveurs utilisent l'effet bouc pour obtenir cette synchronisation. Mais les chaleurs seront moins fortes et le taux de réussite plus faible. L'effet bouc peut également être utilisé pour grouper vos mises-bas.

Fiche technique sur l'effet bouc :

[http://www.chevre-poitevine.org/?attachment\\_id=1025](http://www.chevre-poitevine.org/?attachment_id=1025)

En définitive, l'IA peut être un outil intéressant dans la conduite du schéma génétique de la race. Elle peut aussi permettre à de grands élevages de diversifier leurs ressources génétiques dans de bonnes conditions sanitaires.

Mais nous devons également travailler à faciliter la vente et l'échange de boucs saints entre les éleveurs. Ce sera un des objectifs de l'association à court terme.

### ➤ **Evolution du répertoire**

Ségolène Groelly, étudiante de Bordeaux Sciences Agro, va commencer un stage à l'ADDCP le 15 mai pour une durée de 3 mois. L'objectif principal est d'améliorer la base de données et d'intégrer les nouvelles données (n° 11 chiffres, résultats de pointage et de contrôle laitier...)

Dès maintenant, de nouvelles données commencent à apparaître dans vos répertoires :

<b>CAR</b> (Coefficient d'appartenance raciale)	% de sang poitevin de l'animal – 0 à 100	
<b>Csg</b> (Consanguinité)	Taux de consanguinité – 0 à 100	
<b>S</b> (section)	A	CAR > 95% et père et mère inscrits au livre généalogique et Conforme au standard
	B	Origine inconnue + standard 1 ou 2 -> CAR=10% Ou Origine perdue mais parents 100% -> CAR=100% Ou Origine [100% x inconnu] + standard -> 50% Ou Origine connue A ou/et B mais CAR<95%

Faites nous remonter vos besoins en terme de valorisés pour qu'on puisse les intégrer dans le nouvel outil.



A votre demande, il est possible d'éditer des Fiches Individuelles Poitevines

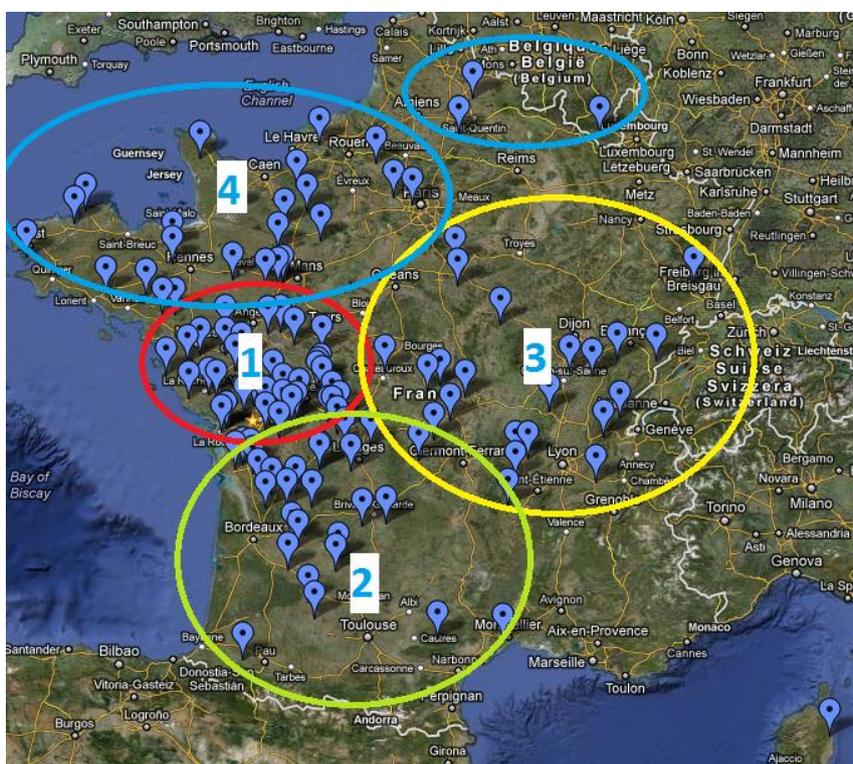
➤ **La tournée 2012**

Cette année, pour faire face à l'augmentation du nombre d'élevages et pour tenir notre budget, le conseil d'administration a validé une tournée par secteur.

La France a été découpée en quatre secteurs :

La région Poitou-Charentes et Pays de Loire	Un peu chaque année
Le centre et l'est	2012 en juin et juillet
La Bretagne, la Normandie et le nord	2013
Le sud-ouest	2014

Ainsi, nous essayerons de réaliser un passage dans chaque exploitation de plus de 5 chèvres tous les trois ans.



Carte des éleveurs adhérents de l'ADDCP

Pour maintenir le livre généalogique à jour, une actualisation annuelle vous sera demandée.

**Volet commercialisation**

➤ **Nouveau décret concernant l'étiquetage « sans OGM »**

[Décret n°2012-128](#) du 30 janvier 2012 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012

Concernant les fromages, il est possible de marquer sur les étiquettes :

<b>Issu d'animaux nourris sans OGM (&lt;0.1%)</b>	Aliment avec MP < 0.1% six mois précédant la production.
---	--



<b>Issu d'animaux nourris sans OGM (&lt;0.9%)</b>	Aliments non soumis aux exigences d'étiquetage. (MP < 0.9%) six mois précédent la production.
<b>Issu d'animaux nourris sans OGM (&lt;0.9%) " conformément à la réglementation relative à la production biologique "</b>	Elevage AB (agriculture biologique)

Attention également aux substances utilisées dans le processus de fabrication des fromages (ferment lactique...)

Vous pouvez télécharger la plaquette d'informations de l'IRQUA sur le site :

[http://www.chevre-poitevine.org/?attachment\\_id=1029](http://www.chevre-poitevine.org/?attachment_id=1029)

### ➤ **ETUDE VARAPE – Valorisation des Races à Petits Effectifs**

*Quel est l'intérêt des circuits courts pour les races à petits effectifs ? Comment mettre en place des filières collectives en circuits courts ? Quels sont les choix, les fonctionnements les plus pertinents ?.*

*Pour répondre à ces questions, le projet VARAPE, multipartenaires et multi filières, est mis en place de 2012 à 2014.*

L'ADDCP participe à cette étude, qui devrait nous aider à définir la stratégie collective de commercialisation la plus adaptée à nos besoins.

## **Volet communication**

### ➤ **La chèvre poitevine à l'honneur**



Paul Emile Perez, Benoit BITEAU, Dimitri GALBOIS, Ségolène ROYAL

Mardi 28 février avait lieu le salon de l'agriculture de Paris. Cette année l'ADDCP habituellement invitée par CAGENES, avait laissé sa place à la chèvre des fossés.

Mais la chèvre poitevine était quand même à l'honneur ; La région Poitou Charente et sa présidente, Ségolène ROYAL, ont remis à Paul-Emile PÉREZ et Pauline LANOUE, éleveurs de Poitevines en Charente-Maritime, le trophée des jeunes exploitants agricoles travaillant en race locale.



Quelques semaines plus tard, c'est à la foire de La Roche-Sur-Yon en Vendée que Julien et Gwenaëlle RAVON ont reçu un prix de présentation agricole pour leurs magnifiques chèvres poitevines.



Julien Ravon à la foire de la Roche-sur-Yon

Bientôt, deux nouveaux éleveurs s'installeront dans ce département. Qui comptera fin 2012, 8 éleveurs de poitevines.

➤ **La poitevine en présentation**

Cette année encore l'ADDCP présente des chèvres poitevines de Jean Christophe SAUZE à **la maison du maitre de digues à Chaillé les Marais (85)**. Ce site reçoit chaque année plus de 3000 visiteurs, dont beaucoup de scolaires.



Maison du maitre de digues



Thomas GOEMAERE à la Foire de Niort 2012

Merci aussi à Mélanie GOEMAERE, qui a fait déambuler sa chèvre Framboise, avec les plaquettes des différentes associations du CREGENES à la **Foire de Niort (79)**.

➤ **La plaquette de l'association**

Nous rééditons ce mois-ci la plaquette de l'association. Vous pouvez en commander à l'ADDCP. Nous vous demandons de régler les frais de port à l'avance.

50 plaquettes	1kg	4.20€
100 plaquettes	2kg	5.5€
150 plaquettes	3kg	6.4€



➤ **Manifestations à venir**

30 Septembre 2012 - Fêtes du Parc du marais poitevin Angeles en Vendée (85)  
27-28 Octobre 2012 – Fêtes de la biodiversité à Luçon (85)



**Fête du Patrimoine 2012 : Des volontaires pour lancer le « fermier ADDCP »**

Organisée par le CREGENE (Centre des REsources GENétiques du Centre-Ouest Atlantique) et le Verger Conservatoire de Pétré, cette fête bisannuelle permet de mettre en avant la biodiversité, grâce à diverses animations. L'objectif est le même pour tout le monde : la biodiversité domestique génératrice de la biodiversité sauvage. La chèvre Poitevine n'en est pas moins l'un des acteurs. Elle se déroulera comme à l'accoutumée sur le site du Lycée agricole de Luçon Pétré le 27-28 Octobre 2012.

Pour l'ADDCP, ce sera l'occasion de lancer officiellement la marque déposée et de faire découvrir vos fromages. Réservez donc dès maintenant cette date.

➤ **Concours fromagers Régionales Poitou-Charentes**

Le Jeudi 7 JUIN : Concours des saveurs Régionales – Vins et fromages de chèvres fermiers de Charentes-Poitou. : Inscription sur le site <http://www.saveurspoitoucharentes.com/>



➤ **Revue de presse**



**La chèvre poitevine fait son retour**



Le Conseil régional a choisi le Salon de l'agriculture pour décerner le trophée des jeunes exploitants agricoles à Paul-Emile Perez et Pauline Lanoue, éleveurs en Charente-Maritime. L'occasion de mettre en lumière la race locale de chèvres poitevines.

Quasiment disparue dans les années 20 après un épisode de fièvre aphteuse, cette race fait son retour depuis 1986 et la création de l'Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine (ADDCP). Depuis 2010, le nombre de cheptels croît de 10% chaque année. Toutefois, les effectifs restent faibles : environ 2 600 chèvres se répartissent dans 126 élevages.

« On dit que trois chèvres sur mille sont Poitevines, à 45% dans le grand Ouest, souligne François Vautier, animateur de l'ADDCP. Son lait a la particularité de contenir une protéine très favorable à la production de fromage, ce qui lui confère un goût inimitable. »

Son lait est très peu cédé aux coopératives. Comme Paul-Emile Perez et Pauline Lanoue, la plupart des éleveurs fabriquent, du coup, eux-mêmes leurs fromages et le vendent en circuit court. Ce marché de niche leur permet de se dégager un revenu. Un label de qualité « Signé Poitou-Charentes » a vu le jour et l'ADDCP envisage désormais de créer une marque commune pour le fromage fermier de chèvre.

crédit photo : [www.chevre-poitevine.org](http://www.chevre-poitevine.org)

Romain Mudrak le 06/03/12

**ADDCP**

François VAUTIER Animateur

2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

+00 33 (0)5 49 76 91 33

+00 33 (0)6 61 36 25 98

[addchevrepoitevine@orange.fr](mailto:addchevrepoitevine@orange.fr)





**BULLETIN D'ADHESION 2012**

OM OMme OMlle

Nom : .....Prenom : .....

Société : .....

Adresse : .....

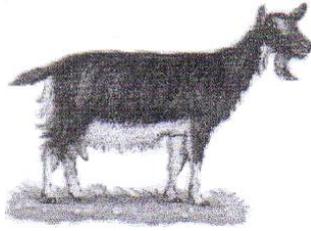
Code postal : .....Ville : .....

Tél : .....Port : .....Email : .....

Souhaite recevoir la lettre de l'ADDCP par  courrier  par email

Nbre de chèvres.....dont Poitevines.....

**Adhésion 22€ par an pour 4 lettres A retourner sous enveloppe accompagnée de votre règlement à :ADDCP - 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON**



## Animaux, matériel et stage

Contact : ADDCP 2 rue du Port Brouillac 79510 COULON

05.49.76.91.33 – courriel : [addchevrepoitevine@orange.fr](mailto:addchevrepoitevine@orange.fr)

Les petites annonces sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.

---

### 1 bouquillon et 3 chevrettes sevrés

Contact Monsieur BLANC Emmanuelle - Téléphone: 02 48 60 72 47 - Lieu: FAVERDINES, 18, France

1 bouquillon et 3 chevrettes sevrés

---

### Jeunes Boucs et chèvres à vendre

Contact Monsieur LENORMAND - Téléphone: 06 12 84 59 25 ou 02 35 38 15 19 - Lieu: AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE, 76, France

A vendre 3 jeunes boucs nés en mars 2012 et des chèvres adultes.

---

### 2 boucs 2011

Contact Waroux Jean (la ferme du champ du parc) - Téléphone: 05 49 29 65 37 - Lieu: Crézières, 79

à vendre 2 boucs cornus de 2011 - [www.fermedupoitou.fr](http://www.fermedupoitou.fr)

---

### Chevrettes 2012

Contact Waroux Jean (la ferme du champ du parc) - Téléphone: 05 49 29 65 37 - Lieu: Crézières, 79

Chevrettes poitevines cornues, pure race élevées au multi-biberon

nées de février à mars, mères bonnes laitières - prix en fonction de l'âge - [www.fermedupoitou.fr](http://www.fermedupoitou.fr)

---

### Chevrettes 2012 mottes ou cornues

Contact Isabelle JUSTE- Téléphone: 0243333594 - Lieu: SAINT PAUL LE GAULTIER, 72, FRANCE

Suite à désistement, il reste à vendre quelques chevrettes nées à partir de février 2012.

Principalement cornues, quelques mottes.

Prix selon l'âge.

Elevage plein-air extensif : <http://fermelaperdriere.chez-alice.fr>

---

### Chevrettes 2011 et 2012

Contact NORRY -Téléphone: 06 22 63 10 37 - Lieu: JOUY, 89, FR

8 chevrettes 2011 à vendre + chevrettes 2012 - Elevage au contrôle laitier et indemne CAEV.

---

### Chevrettes à vendre

Contact Laurence Wargnies - Téléphone: 00 32 63 22 87 34 - Lieu: BREUVANNE, Belgique

À vendre une dizaine de chevrettes pure race poitevine. Quelques chevreaux origines RALET, GAMOT (bouc VIC)

---

### Vent lot 2 chèvres 1 bouc

Contact Jean Patron - Téléphone: 0613031493 - Lieu: LA MARNE, 44, France

Prix € 200,00

1 lot purs Poitevin de 3 ans : 2 chèvres + 1 bouc - Difficulté à s'en occupé , je vends le lot 200€ , possible négociation

---

### Vends Bouc Poitevin

Contact Stéphane MOREAU - Téléphone: 06.17.09.40.92 - Lieu: MARCAY, 86, FRANCE

Vends beau Bouc Poitevin de 2008 cause consanguinité. A déjà fait ses preuves. Allèles B1B34.

Elevage BIO.

---

### Vends 2 Chevreaux

Contact Julien RAVON - Téléphone: 0683848430 - Lieu: Saint Mathurin, 85, France

Vends Deux chevreaux pur poitevin - Origines connues Père FirusB34/E, Grand père CyriusB1/B34

Mère 00107 : B1/F 1ère lactation 700 TB34,2 TP30,5 - Mère 00115 : B34/C 1ère lactation 759 TB42,8 TP31,4  
Prix 40,00 € de suite ou 80,00 € au sevrage

---

#### **Cheveau Male Poitevin A Vendre**

Contact Mazoué - Téléphone: 0608510369 - Lieu: pompaire, **79**, France

Prix € 80,00

a vendre cheveau male poitevin pure race visible avec ses parents sur pompaire à côté de Parthenay.  
ou échange contre cheveau femelle.

---

#### **Bouc à vendre**

Contact Catherine Pautret - Téléphone: 02 97 75 24 18 - Lieu: Bohal, **56**, FRANCE

Bouc 2012 à vendre Fils de flute et fierot

---

#### **Vend chevrettes 2012**

Contact GENDRON Claire - Téléphone: 0681423987 - Lieu: chantenay villedieu, **72** sarthe, France

vend 30 chevrettes 2012 nées janvier, début février.

Beau gabarit, bien typées - Contrôle laitier des mères: entre 700 et 900 litres, TB 45 et TP 38.

Sevrage mi-avril.

---

#### **Cheveau de l'année**

Contact declémy - Téléphone: 0623020954 - Lieu: jumelles, **49**, f

Bonjour, je vends des chevreaux de l'année, prix en fonction de l'âge

---

#### **Chevrettes**

Contact michaud - Téléphone: 0962207308 - Lieu: savignac, **47**, France

Prix € 50,00

reste quatre chevrettes poitevines nées fin février, mères grosses laitières, élevage laitier bio indemne de CAEV fièvre Q et sans abcès caseux - 50 euros l'une ou 160 les quatre

---

#### **Petit bouc à vendre**

Contact Johanna julien - Téléphone: 0557474681 - Lieu: pessac sur dordogne, **33**, France

reste quelques boucs à vendre nés le 15 février, bonne génétique, bon gabarit, pur Poitevin. Elevage inscrit CLO et indemne de CAEV. Père Eliot allèles Aa/B34, photos jointes d'éliot, et mères

---

#### **Vends chevrettes 2012 bio**

Contact Lucile Mazon - Téléphone: 06 63 17 54 25 - Lieu: Le Mesnil Germain, **14**, France

Prix € 30,00

élevage bio vend chevrettes cornues nées à partir du 18/02

---

#### **Chevrettes 2012 à vendre**

Contact J-Marc BONVALOT - Téléphone: 06 87 61 05 81 - Lieu: cramans, **39**, France

chevrettes 2012 à vendre élevage contrôle laitier indem CAEV

---

#### **Donne bouc**

Contact CROUIGNEAU catherine - Téléphone: 0637819362 - Lieu: aslonnes, **86**, France

Donne bouc poitevin de 2ans mère Poitevine père poitevin d'un voisin à marçay. Je n'ai que des Alpines et Saanen donc ne l'utilise pas.

---

#### **Chevrettes Poitevines de 2012**

Contact Sonia - Téléphone: 0233413090 - Lieu: Rauville La Place, **50**, France

A vendre chevrettes Poitevines de 1 semaine à 2 mois, elles sont nées à partir du 15/01/12.

Le père est un bouc de sélection.

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".